

Compte-rendu
CONSEIL DES DÉLÉGUÉS
de l'école élémentaire de Candé/Beuvron
23 janvier 2018
(16h20 / 17h20)

Étaient présents à la réunion :

Identité	Qualité / fonction
AMARDEIL Sandy	Enseignante (CM1)
B. Ilian	Délégué des CM1
BONNEAU Bertrand	Enseignant (CM2)
BOUCHET Corinne	Enseignante (CE1/CE2)
C. Jules	Délégué des CP/CE1
D. Laura	Déléguée des CM1
G. Mélina	Déléguée des CM2
K. Lubin	Délégué des CE1/CE2
MAREAU Julie	Enseignante (CP/CE1)
R. Elsa	Déléguée des CM2
S. Valentin	Délégué des CE1/CE2
V. Sacha	Déléguée des CP/CE1

Ordre du jour :

Point n°1 : Présentation des membres présents et du Conseil.

- Un tour de table est effectué et chaque personne se présente.
- Ce Conseil a pour fonction de relever et d'essayer de régler d'éventuels problèmes constatés par les élèves dans l'école (point n°5 du Conseil du 29 novembre 2016).

Point n°2 : Problèmes à résoudre.

2.1. Les violences entre les élèves.

Les délégués des élèves de la classe de CE1/CE2 évoquent le problème des conflits, des insultes et des violences (verbales ou physiques) qui ont parfois lieu entre des élèves dans la cour de récréation. Ce problème a déjà été évoqué lors de la réunion du 29 novembre 2016 (point n°6) et du 9 février 2017 (point n°2.2). Après discussion, il est noté que les élèves victimes doivent systématiquement venir se plaindre aux adultes présents dans la cour de récréation afin qu'ils puissent réagir. La sanction choisie : faire un nombre de tours de cour défini par les adultes en marchant rapidement ou en courant, tout en réfléchissant au problème.

2.2. Les WC.

Les délégués des élèves de la classe de CP/CE1 expliquent que le sol des toilettes est souvent humide car des élèves n'utilisent pas les torchons pour s'essuyer les mains ; le sol est alors glissant et ça peut être dangereux. Cela est peut être dû au fait que les torchons sont rapidement trempés et qu'il n'est pas agréable de les utiliser. Après discussion, il est décidé de faire un rappel dans chacune des classes pour expliquer qu'il ne faut pas mettre de l'eau par terre, notamment en secouant ses mains après le lavage. Tout élève surpris par un adulte en train de mettre volontairement de l'eau par terre sera sanctionné et sera invité à essuyer le sol avec le matériel fourni. De plus, des affichages réalisés par des élèves en début d'année 2017 seront disposés dans les toilettes (Point n°2.3 de la réunion du 9 février 2017).

Les élèves se plaignent aussi du problème du papier toilette et sollicite plus de distributeurs ; la demande sera transmise à la mairie.

2.3 Se mettre en rang.

Les délégués de CM1 notent qu'après que la sonnerie ait retenti pour indiquer la fin de la récréation, certains élèves sont lents à venir se mettre en rang, d'autres chahutent sous le préau ou dans la cour de récréation. Afin d'encourager les bons comportements, il est proposé puis décidé d'accorder ponctuellement un temps supplémentaire de récréation à la classe dont les élèves respectent la consigne de se ranger rapidement. Parallèlement, il est décidé de limiter de cinq minutes le temps de récréation des élèves de la classe ou des classes qui ne respectent pas la consigne.

2.4. Les jeux de la cour de récréation.

Les déléguées de CM2 expliquent que pendant le temps de pause du midi, les cerceaux mis à la disposition des élèves ne sont pas toujours utilisés correctement. Un vote est organisé ; à la question « *Interdit-on l'utilisation des cerceaux dans la cour de récréation ?* », sont obtenus : 5 oui, 1 non et 1 abstention.

Il est aussi précisé que les élèves n'ont pas le droit de se servir du matériel réservé à l'EPS qui est entreposé dans le hall de l'école.

La question des ballons est aussi abordée, même s'il n'y en a pas actuellement d'utilisés dans la cour de récréation. Les élèves demandent des tracés au sol dans la cour afin de déterminer des aires de jeux : un terrain de football et de « balle aux prisonniers », une aire de basket-ball (et un panier), des couloirs de course, des marelles... Cette demande sera transmise aux représentants de parents d'élèves lors de la réunion du Conseil d'école du 13 mars 2018.

Prochaine réunion : 20 mars 2018

Signature du secrétaire de séance.

Bertrand BONNEAU